

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°10/2020 du 13/11/20

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Le nombre de cas toujours à la hausse.** Le nombre de nouveaux cas dans la zone AEOI a augmenté la semaine passée de 7 % (+ 12 162 cas contre + 11 334 et + 7 814 les semaines précédentes), suivant la tendance mondiale (+ 8 %). Cette hausse est principalement portée par les augmentations du nombre de nouveaux cas au Soudan (+351 contre +71), en Ouganda (+1 571 contre +1 198) et en Somalie (+288 contre aucun cas remonté la semaine passée). Le nombre de nouveaux cas reste relativement stable, à un niveau élevé, en Ethiopie (+3 035) et au Kenya (+6 577). Le Kenya et le Soudan rejoignent cette semaine l'Ethiopie dans le groupe des pays où le nombre de morts dépasse désormais 1000 personnes.
- **Burundi – 7 entreprises sur 10 touchées par la pandémie.** L'Institut des Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) a mené une étude sur l'impact de la pandémie sur les activités des entreprises et les conditions de vie des ménages au Burundi en août 2020. Les résultats, partagés ce mois-ci, soulignent que 7 entreprises sur 10 ont déclaré avoir été touchées par la pandémie. Deux tiers des entreprises participant à l'enquête ont constaté une baisse de leur vente et la moitié des difficultés de trésorerie. La moitié des entreprises ont rencontré des difficultés d'accès aux intrants dans un contexte de perturbation de l'approvisionnement mondial, mais seulement 14 % des répondants ont réduit leur temps de travail. Pour mémoire, le Burundi recense 614 cas de COVID-19 et 1 mort début de la pandémie.

## Points notables d'actualité générale

- **Ethiopie – Le conflit dans le Tigré se poursuit.** En conflit depuis le 4 novembre avec le Tigré People's Liberation Front (TPLF), parti politique dominant de la région du Tigré (Nord du pays), le gouvernement éthiopien affirme avoir repris le contrôle de la ville d'Alamata après avoir procédé à des frappes aériennes et déployé davantage de troupes militaires dans le Tigré. En parallèle, le TPLF a revendiqué des tirs de roquette qui ont frappé des aéroports dans le pays (Gondar et Bahir Dar, région Amhara) et Asmara, la capitale érythréenne, accusée de soutenir l'armée éthiopienne. D'après le Haut-commissariat pour les réfugiés, 25 000 personnes ont déjà pris la fuite vers le Soudan. Les offres de médiation étrangères et internationales ont été rejetées jusqu'à présent.
- **Sud-Soudan – Risque de famine.** La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et le PAM (Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies) ont annoncé le 6 novembre que 3 pays ou région d'Afrique (Burkina Faso, Nord-Est du Nigéria et Sud-Soudan) ainsi que le Yémen étaient menacés de sombrer dans la famine et qu'une partie des personnes vivant dans ces régions faisaient « face à une situation de faim critique ». La FAO et le PAM pointent une conjonction de facteurs (conflits, déclin économique, situation climatique extrême et pandémie du Covid-19) qui font "basculer les populations plus profondément dans la phase d'urgence de l'insécurité alimentaire".

- **Madagascar – Identification d'un nouveau site pour la ville nouvelle à proximité de Tananarive.** Le vice-ministère des nouvelles villes et de l'habitat a identifié un nouveau site d'implantation pour le projet Tanamasandro, ville nouvelle à proximité de la capitale Tananarive. Initialement prévu à Ambohitrimanjaka (Nord de Tananarive), le gouvernement a récemment identifié la zone de Tsimahabeomby (commune d'Imerintsiatosika), située à 26 km à l'ouest de la capitale, sur le site de l'ancienne base de la NASA inactive depuis juillet 1975. D'un coût évalué à environ 540 M€, le projet Tanamasandro prévoit le transfert des ministères et la construction de bureaux administratifs, zones d'investissement, centres de santé, centres de loisirs et établissements d'éducation sur une superficie de 1000 ha.

## Actualités agricoles

---

- **Kenya – Remise d'impôts de 92 MUSD pour l'industrie floricole.** Très impactée depuis le début de la crise COVID-19, la filière horticole se verrait bénéficier d'une remise d'impôts de 92 MUSD par le gouvernement. Ce montant serait majoritairement destiné au Kenya Flower Council (KFC) qui rassemble plus de 80 entreprises du secteur et représente 80% de la production floricole kenyane. Cet appui fait partie des mesures prises par le gouvernement pour aider les entreprises du secteur à faire face aux difficultés de trésorerie liées à la crise COVID-19.
- **Kenya – Augmentation de l'utilisation de bois de chauffe en lien avec la pandémie COVID-19.** Alors que le Kenya soutient depuis plusieurs années le développement d'énergies alternatives au bois de chauffe et que l'utilisation de gaz et de biogaz était en augmentation ces 10 dernières années (13% des ménages ont utilisé du gaz comme principale source d'énergie en 2019, soit un doublement en 10 ans), la crise COVID-19 semble marquer une inflexion. Les familles touchées par l'impact de la crise économique semblent en effet se détourner du gaz naturel au profit du bois de chauffe, plus abordable et facilement disponible. Certains agriculteurs se seraient également tournés vers la production de bois de chauffe plus rémunérateur en cette période, augmentant ainsi la pression sur la ressource forestière kenyane (le Kenya est aujourd'hui boisé à plus de 7% et dispose d'un objectif de 10% du pays couvert par la forêt d'ici 2022). Cette tendance se confirme au niveau des vendeurs d'équipements : alors que les équipements de combustion de gaz sont en baisse, les ventes de foyers améliorés se développent. L'entreprise sociale BURN Manufacturing aurait ainsi reporté, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020, la vente de 50 000 poêles par mois, soit le double des ventes de l'année dernière à la même époque.
- **Ethiopie – Un projet de loi présenté au Parlement pour la mise en place d'une agriculture contractuelle.** Le développement de la contractualisation en agriculture fait partie des axes de transformation du secteur agricole éthiopien. Il doit permettre de soutenir la production et la transformation agricole, en proposant notamment une alternative aux transferts de foncier aux investisseurs, sources de désaccords et de différends. Le projet de loi prévoit de mettre en place un cadre juridique qui permettra d'encadrer les négociations entre les acheteurs et les producteurs et devrait principalement bénéficier aux très petits producteurs. En contrepartie de la livraison de produits en qualité, en quantité et en temps par les producteurs, le texte prévoit notamment les modalités de fourniture de soutien technique, financier et technologique par les investisseurs ou de soutien en intrants par les contractants de l'aval (industries, exportateurs, marchés, hôtels, etc.).
- **Soudan – Lancement de la campagne de production de gomme arabique 2020/2021.** Au Soudan, la campagne 2020/2021 de production de gomme arabique a démarré officiellement le 13 novembre dernier. L'objectif pour cette nouvelle saison serait de parvenir à des rendements de 475 kg/ha pour la variété Hashab (*Acacia Senegalensis*) et de 800 kg/ha pour la variété Taleh (*Acacia seyal*). La gomme arabique, exsudat de sève d'*Acacia* solidifié, est une matière première essentielle pour l'industrie agro-alimentaire à travers son rôle principal d'émulsifiant. La France est le principal importateur de gomme arabique au Soudan. De nombreux bailleurs nationaux et internationaux soutiennent cette filière pourvoyeuse d'emplois : les Pays-Bas auraient ainsi lancé un programme de soutien à la transformation locale ; l'AFD et l'UE soutiennent par ailleurs le renforcement des performances et la durabilité de la filière à travers notamment le développement de la contractualisation.

- **Soudan – L'AFD soutient la lutte biologique contre l'aflatoxine.** L'accord de financement d'un montant de 2,8 M€ entre l'AFD et l'institut international d'agriculture tropicale (IITA) a été signé cette semaine. Il permettra de lutter contre l'aflatoxine, molécule puissamment carcinogène présente dans plusieurs cultures comme le sorgho, le sésame, les arachides et le maïs. L'objectif global de ce projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que les revenus des producteurs, en développant une solution de lutte biologique contre l'aflatoxine prête à la commercialisation et à l'emploi. La contamination par les aflatoxines est indétectable à l'œil nu, elle résiste à tous les types de cuisson et de pasteurisation et affecte également la viande, les œufs et le lait par le biais de l'alimentation du bétail. Les effets sur la santé humaine sont dévastateurs, car l'aflatoxine de type B1 pourrait être le carcinogène naturel le plus puissant connu. Le secteur privé (producteurs d'aliments enrichis et exportateurs) sera fortement impliqué puisque les principales cultures touchées par cette molécule représentent presque 30% du total des exportations du Soudan et 43% si on rajoute les animaux vivants.
- **Madagascar – La filière agriculture biologique en plein essor.** Selon le Syndicat malgache de l'agriculture biologique (Symabio), la filière devrait réaliser un chiffre d'affaires de 120 M€ en 2020 (contre 80 M€ en 2019) à travers 340 entreprises certifiées biologiques dans des secteurs divers comme les huiles essentielles, le cacao, les épices (cannelle, girofle, poivre) ou les crevettes. Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de développement de l'agriculture biologique (Snabio) est en cours, en collaboration avec le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le projet de croissance agricole et sécurisation foncière (CASEF) financé par la Banque mondiale.
- **Comores – Signature d'un accord de coopération agricole avec le Maroc.** Le 26 octobre, le Maroc et l'Union des Comores ont signé plusieurs accords de coopération, dont un portant sur le secteur agricole. Il établit le cadre général de la future coopération entre les deux pays. Elle devrait porter sur la formation professionnelle agricole, sur l'adaptation de l'irrigation et la gestion de l'eau dans le cadre du changement climatique, sur le développement des chaînes de valeurs agricoles et enfin sur la sécurité sanitaire. Les deux pays avaient déjà signé un accord de coopération en 2019 visant leur rapprochement économique.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

---

- **Monde – Le groupe Louis-Dreyfus vend une partie de ses parts au fonds souverain d'Abu Dhabi.** La holding de contrôle de Louis Dreyfus Company, groupe de négoce de matières premières agricoles et détenue jusqu'alors par la famille Dreyfus va céder une participation indirecte de 45 % à ADQ, (ex-Abu Dhabi Development Holding Co). Le groupe de négoce de matières premières ouvrirait pour la première fois de son histoire le capital de la société familiale à un investisseur. La transaction comprend également un accord commercial de longue durée avec ADQ pour la fourniture de matières premières agricoles aux Emirats arabes unis permettant contribuer à renforcer la sécurité alimentaire du pays.
- **Kenya – L'exécutif prévoit de construire des chambres froides pour le stockage des bananes et des pommes de terre.** Le gouvernement a annoncé le déblocage d'un budget de 2,7 MUSD pour la construction de chambres froides dans les comtés de Kisii, Meru et Nyandarua. Le premier comté accueillera une unité de stockage de bananes et les deux autres des unités destinées à la conservation des pommes de terre. Ces investissements devraient ainsi permettre de mieux s'adapter à la fluctuation des marchés et de réduire les pertes post-récolte. Chaque année, les pertes post-récolte représenteraient plus de 20% de la production de pommes de terre du pays, soit l'équivalent de 160 000 T.
- **Kenya – Les essais sur le maïs BT se poursuivent.** Le KALRO (Kenya Agricultural & Livestock Research Organization) aurait annoncé ces derniers jours que la recherche sur le maïs BT était à un stade avancé, avec des perspectives d'introduction possible à l'horizon 2023. Le maïs BT permettrait notamment de limiter les pertes de récolte liées au « fall armyworm » et au « stalk borer ». Pour mémoire, le Kenya a autorisé en 2020 la production commerciale de coton BT pour renforcer la productivité de la filière textile au Kenya.

- **Kenya – Les raffineries publiques de sucre toujours en difficulté.** Selon les dernières données de l'exécutif relayées par Businessdailyafrica, le passif des 5 sucreries publiques (Sony, Chemelil, Miwani, Nzoia, et Muhoroni Sugar) aurait atteint 718 MUSD en 2019/2020, soit une augmentation de 20% par rapport à l'exercice précédent. A plus de 90%, ce déficit serait porté par les raffineries Nzoia et Muhoroni Sugar. En lieu et place de la privatisation envisagée depuis plusieurs années, le gouvernement kenyan prévoit désormais d'octroyer un bail de 20 ans aux gestionnaires actuels des raffineries. Les raffineries, qui disposeraient d'une capacité totale de broyage de 24 000 T par jour, fonctionneraient à 60% de leur capacité compte tenu de problèmes techniques et de difficultés d'approvisionnement.
- **Ethiopie – Une prime à la transformation locale de soja.** Les producteurs de soja qui livreront leur récolte aux transformateurs locaux se verront désormais bénéficier d'une prime de 20 USD / T. Cette mesure est mise en place par la bourse aux matières premières (ECX), fondée en 2008 pour permettre aux producteurs locaux de vendre le café, le sésame, le blé et le maïs, et qui s'est lancée dans le négoce du soja en 2018. Cette mesure concernera environ 200 acheteurs locaux et permettra de favoriser l'approvisionnement des transformateurs locaux de soja. Les industriels peinent en effet à s'approvisionner sur le marché local en raison de la forte attractivité des marchés export comme l'Inde et le Vietnam. En 2019/2020, le pays aurait ainsi exporté 75% de sa production de soja (soit 150 000 T). Pour rappel, selon les données de l'USDA, le soja représenterait 10% de la production d'oléagineux en Ethiopie.
- **Rwanda – Baisse des exportations de café sur l'année 2019/2020.** Les exportations de café ont représenté un total de 60,4 MUSD sur l'année 2019/2020 (19 700 T), soit une baisse de 11% par rapport à l'exercice précédent (68 MUSD) et une performance en deçà des prévisions escomptées (80 MUSD). Cette situation est principalement liée au ralentissement de la demande mondiale avec la COVID-19 (notamment Royaume-Uni et Suisse). Pour mémoire, à l'automne 2019, un accord a été signé avec le club du Paris Saint Germain (PSG) et prévoit notamment, dans le cadre de l'initiative « Made in Rwanda », la vente de café et de thé exclusivement rwandais au Parc des Princes à compter de la saison prochaine.
- **Maurice – Les producteurs de sucre projettent d'atteindre une production de 290 000 tonnes en 2020.** Selon la Chambre d'agriculture, les usines sucrières du pays avaient doré et déjà produit plus de 215 000 T de sucre à la fin octobre 2020. La quasi-totalité de cette production est partagée entre trois usines Alteo, Omnicane et Terra Mauricia. Dans le contexte de la crise sanitaire, la production globale de sucre a néanmoins fortement baissé.

\*\*\*\*\*

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*